

Cadre réservé au CGF

2026 - 452

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la collectivité : Mairie de PUNAAUIA

Emploi : 01 agent technique en électricité (H/F)

Catégorie : ☐ A

☐ B

☒ C

☐ D

Niveau de diplôme requis : ☐ Sans diplôme ☒ DNB, BEP, CAP ☐ BAC ☐ BAC+3

Spécialité : ☐ Administrative ☒ Technique ☐ Sécurité civile ☐ Sécurité publique

Domaines : ☒ Bâtiment ☐ Environnement ☐ Restauration scolaire ☐ Systèmes d'informations ☐ Tous domaines

Grade(s) : Adjoint

Date limite de dépôt des candidatures : **Lundi 12 octobre à 15h30**

Emploi à pourvoir à compter de : Décembre 2026

Type de recrutement : permanent ☒ temporaire ☐ (durée du CDD en mois :)

Localisation : Commune de PUNAAUIA –SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Temps de travail : temps complet ☒ temps non complet ☐ (durée hebdomadaire : ... heures)

Rémunération : Conditions statutaires de la Fonction publique communale

Missions principales :

Sous la responsabilité de la cheffe de service du patrimoine communal, du responsable de pôle Bâtiment et du chef d'équipe Electricité, l'agent technique en électricité participe à l'entretien, à la maintenance, au dépannage et à l'amélioration des installations électriques, de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments et équipements communaux.

Il réalise les interventions techniques relevant de son niveau de compétence, veille au bon fonctionnement des équipements, contribue à leur maintien en état de fonctionnement et participe à la sécurité des agents, des usagers et des installations, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des prescriptions techniques en vigueur.

MISSIONS ET TACHES :

Dans ce cadre, sans être une liste exhaustive de ses missions, il a pour rôle principal de :

1. Réaliser les travaux courants d'entretien des installations électriques des bâtiments communaux

- Effectuer l'entretien et la maintenance préventifs des installations et équipements électriques de la commune
- Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau
- Procéder au remplacement des matériels défectueux (lampes, prises, interrupteurs, disjoncteurs, etc.),

- Vérifier le bon fonctionnement des tableaux électriques et des équipements associés,
- Participer aux travaux de rénovation et de mise aux normes des installations électriques,
- Utiliser les outils et appareils de contrôle et de mesure adaptés aux interventions,
- Identifier les besoins en maintenance ou en renouvellement des équipements et en rendre compte à la hiérarchie.

2. Assurer l'entretien, la maintenance et les interventions courantes sur les installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC)

- Effectuer les opérations d'entretien courant et de maintenance préventive des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation
- Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau sur les équipements CVC
- Contrôler le bon fonctionnement des unités intérieures et extérieures, systèmes de ventilation, grilles, bouches, filtres et équipements associés
- Effectuer le nettoyage et l'entretien courant des équipements et éléments accessibles des installations
- Réaliser les vérifications, réglages et interventions simples permettant de maintenir les équipements en bon état de fonctionnement
- Diagnostiquer les dysfonctionnements simples et identifier les premières causes de panne
- Signaler à la hiérarchie les anomalies nécessitant l'intervention d'un technicien spécialisé ou d'une entreprise prestataire
- Participer, en lien avec le responsable, à la préparation et au suivi technique des interventions réalisées par les entreprises spécialisées
- Identifier les besoins en entretien, réparation ou renouvellement des équipements CVC,
- Rendre compte des interventions réalisées et des anomalies constatées sur les installations.

3. Diagnostiquer les dysfonctionnements et réaliser les interventions de dépannage

- Diagnostiquer les pannes et rechercher leurs causes dans son domaine de compétence
- Réaliser les interventions de dépannage relevant de son niveau de qualification,
- Effectuer les réparations courantes dans le respect des règles de sécurité et des prescriptions techniques,
- Signaler au responsable les dysfonctionnements nécessitant une intervention spécialisée,
- Participer au suivi des interventions confiées à des prestataires extérieurs,
- Rendre compte des interventions effectuées, des difficultés rencontrées et des anomalies constatées,
- Contribuer à la préparation et au suivi des interventions programmées,

- Proposer, dans son domaine de compétence, des améliorations techniques permettant d'optimiser le fonctionnement et la fiabilité des installations,
- Participer à l'identification des besoins en matériel, fournitures et équipements nécessaires aux interventions,
- Gérer et signaler les besoins en stock de fournitures techniques.

4. Contribuer au suivi technique et à la gestion des équipements et installations

- Participer à la mise à jour de l'inventaire du matériel et des équipements électriques et CVC,
- Contribuer au suivi de l'état des installations et des équipements communaux,
- Identifier et signaler les besoins en maintenance, réparation, remplacement ou renouvellement des équipements,
- Participer à la préparation des opérations de maintenance préventive et des interventions programmées,
- Contribuer au suivi des opérations réalisées sur les installations,
- Renseigner les éléments nécessaires au suivi des interventions et à la traçabilité des opérations de maintenance,
- Participer à la coordination technique des interventions avec les services utilisateurs des bâtiments et équipements communaux,
- Échanger avec les entreprises, fournisseurs, concessionnaires et organismes de contrôle intervenant dans son domaine, dans le cadre des missions qui lui sont confiées,
- Proposer à sa hiérarchie toute amélioration technique susceptible d'améliorer la sécurité, la fiabilité, la disponibilité ou la performance des installations.

5. Garantir la sécurité des interventions et contribuer à la continuité du service

- Appliquer strictement les règles d'hygiène et de sécurité liées aux travaux électriques et aux interventions techniques,
- Mettre en œuvre les procédures de consignation et de sécurisation des installations conformément à son niveau d'habilitation,
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à la nature des interventions,
- Organiser et sécuriser son chantier d'intervention,
- Vérifier, avant toute intervention, les conditions de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux,
- Signaler immédiatement toute situation présentant un risque pour les agents, les usagers ou les installations,
- Participer aux actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité dans son domaine d'intervention,
- Veiller au maintien en état de fonctionnement des installations afin de contribuer à la continuité du service public,
- Participer, en fonction des besoins du service, aux interventions techniques liées aux événements organisés par la commune,

- Apporter son concours à l'équipe technique et assister ses supérieurs hiérarchiques pour toute question relevant de son domaine de compétence.

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent,
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne du grade et de la spécialité visés ;
- Toutes personnes répondant aux conditions statutaires d'entrée dans la fonction publique communale ainsi qu'au profil recherché ;
- Tout lauréat (e) de l'examen professionnel de la FPC de spécialité et de grade.
- En l'absence de candidat précédemment cité, le recrutement est ouvert à toutes personnes correspondant au profil recherché et aux conditions statutaires.

Profil recherché :

- Expérience professionnelle souhaitée de 2 ans en travaux en électricité
- Titulaire d'un diplôme de niveau BEP, CAP dans le domaine de l'électricité souhaité
- Titulaire du permis de conduire souhaité
- Être rigoureux sur les règles de travail en sécurité
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve de probité
- Esprit d'équipe et aptitude à travailler en transversalité
- Respect des consignes et de la hiérarchie

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation et CV
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité)
- Copie du permis de conduire
- Copie du diplôme le plus élevé
- Attestation d'affiliation à la CPS (ce document est à retirer à la CPS. Il ne s'agit pas de la carte verte)
- Si vous êtes fonctionnaire et/ou lauréat de l'examen professionnel du grade « adjoint » de la fonction publique communale :
 - o Copie des arrêtés de nomination dans le grade et avancement d'échelon,
 - o Copie de l'attestation de réussite à l'examen professionnel

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET SERA REFUSE

Pour tout renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du recrutement : Mme Laetitia LEI FOC - Tel : 40 86 56 56

Merci d'adresser votre dossier de candidature au secrétariat général de la commune à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de PUNAAUIA ou par mail à l'adresse suivante : rh@punaauia.pf